ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 02/12/2023

Concernant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Association GARDONS LA FORME
Domiciliée : ESPACE JEAN JAURES, 3 avenue de la Paix – 54510 TOMBLAINE

Début de la séance à 10h45

Les membres du bureau de l'association Gardons la forme se sont réunis le 02/12/2023 au Mille Club de Tomblaine, sur convocation préalablement adressée par mail le 18/11/2023, par Nathalie Banck, secrétaire, dans les formes et délais conformes aux dispositions statutaires.

Le secrétaire de séance est nommé : Mme BANCK Nathalie.

Le vote portera sur :

- La validation du Compte-rendu de l'AG du 05/11/2022.
- Le rapport Moral et d'Activités 2022/2023
- Le rapport financier 2022/2023 et quitus à donner au trésorier
- Budget prévisionnel 2023/2024

Etaient présents :

- REYNAERTS Marie-Christine : Présidente
- BANCK Nathalie : secrétaire
- VESPASIANI Marie-Thérèse : trésorière
- LEDORE Rachel : membre du bureau
- KINZELIN Thierry : membre du bureau
- COURT Florence : membre du bureau
- Catherine TESTELIN, Sylvie et Philippe PAVLOVIC, Valérie VIVONA, Mireille FLOREMONT, Caroline MUNIER : adhérents
- Nathalie CUNY et Sabrina MAIRE : salariées de l'association
- Geneviève ROGER et Jean-Paul VEANÇON, représentants de l'EPGV
- Safia IHADDADENE, directrice du service animation de l'Espace Jean Jaurès et Sylvie KURT, Adjointe au Maire pour la municipalité de Tomblaine.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette Assemblée Générale Ordinaire. Je remercie tous les membres présents, ainsi que tous nos partenaires et élus.

C'est pour moi, comme chaque année, un grand plaisir de vous retrouver et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom de notre association.

J'accueille tout spécialement, Safia IHADDADENE, Directrice du service animation de l'Espace Jean Jaurès et Sylvie KURT, Adjointe au Maire pour la municipalité de Tomblaine

Je remercie également nos fidèles adhérentes et adhérents, qui nous ont renouvelé leur confiance à la rentrée de septembre. Merci également aux nouvelles et nouveaux adhérents qui ont choisi de nous rejoindre pour cette saison 2023/24.

Merci également à notre fédération EPGV qui nous accompagne tant sur le plan de la gestion que de la formation ainsi que financièrement et que représentent Mme ROGER.

Merci à nos animateurs pour leur investissement et leur motivation durant l'année sportive et bienvenue à Camille et Joël qui remplacent Sabrina, indisponible depuis fin juin et pour quelques mois encore.

Merci aux bénévoles qui s'investissent dans la vie de l'association, Nathalie, Marie-Thérèse, toutes les deux depuis de nombreuses années maintenant, ainsi que Thierry, Florence et Rachel qui nous ont rejoints l'année dernière.

Enfin, merci à M. le Maire et l'équipe de la municipalité pour le soutien financier, la mise à disposition gratuite du :

- du Gymnase Olivier RAMBAUT
- du Mille Club
- des extérieurs de l'école Brossolette en cas de forte chaleur
- et de l'espace motricité à l'école Job Durupt, en remplacement du mille-club depuis la rentrée de septembre 2023. Nous avions déjà pu en profiter pour le cours de pilâtes du mercredi soir depuis fin janvier 2023.

Nous avons de bons retours sur la salle motricité qui ne présente que des avantages, même si cela nous oblige à limiter l'accès à 20 personnes pour les activités concernées.

APPROBATION du PV de l'ASSEMBLEE GENERALE du 05/11/2022

Les membres de l'association ont reconnu et accepté le PV de l'assemblée générale pour l'exercice clos au 31/08/2022.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Pour la saison 2022/2023, nous avons accueilli 159 personnes. À la fin de la saison 2021/2022, nous étions 135.

La gestion comptable ainsi que la gestion des adhésions se fait dorénavant entièrement sur Assoconnect, logiciel mis gratuitement à notre disposition par notre fédération et adopté par GLF. A signaler tout de même un prélèvement par Assoconnect uniquement sur les paiements faits par carte bancaire.

Les paiements en plusieurs fois pour nos adhérents sont toujours possibles ainsi que les paiements par chèques, espèces et autres.
L'ancien système de gestion comptable a été complètement abandonné pour cette dernière période.

Le 10 septembre 2022 a eu lieu la journée des associations avec l'habituel accueil des nouveaux tomblainois. En plus de l'accueil de ceux-ci, c'est l'occasion pour ceux qui tiennent le stand de rencontrer et d'échanger avec les autres associations de Tomblaine.

Le 19 novembre 2022, nous nous sommes rendues à l'assemblée générale de la Fédération.

Le 3 décembre 2022, Monsieur le Maire nous a invité à découvrir l'école Job Durupt et surtout la salle de motricité. Nous le remercions une nouvelle fois d'avoir organisé cette visite et surtout de nous avoir proposé cette salle très confortable.

Le dimanche 11 juin, pour marquer la fin de la saison, nous avons organisé notre rando avec un pot pris en commun.

Le Gala de GRS s'est déroulé le samedi 24 juin 2023.

Gardons la forme a également participé aux animations de la plage des 2 rives. Initialement, trois séances étaient prévues les 11 juillet, 1er et 25/08. La séance du 1er août a été annulée pour raison météorologique. Merci à Christian et à Nathalie Collot pour leur disponibilité.

BILANS D'ACTIVITÉS 2022/2023

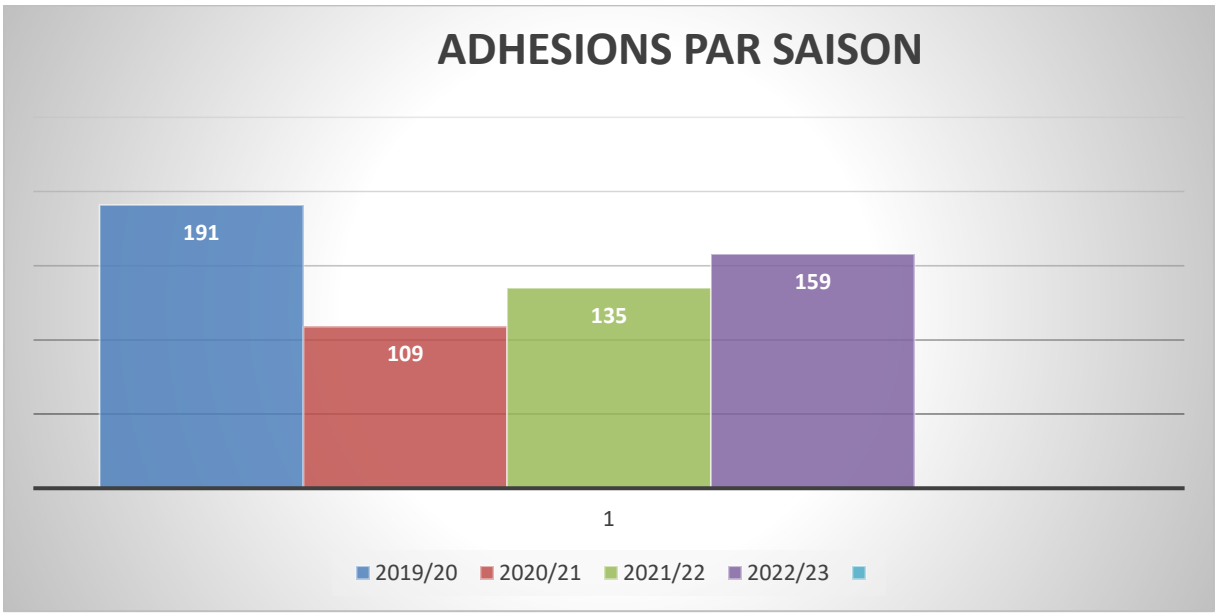

Nous avons donc accueilli 159 adhérents pour la saison 2022/2023, c'est-à-dire + 24 adhérents par rapport à la saison précédente.
La répartition des adhérents est de 26 personnes de moins de 18 ans et 133 adultes.

Par tranche d'âge, ce nombre d'adhérents est

- en diminution pour les 6 à 15 ans
- en stagnation pour les 16 à 35 ans
- en nette augmentation pour les 36 à 55 ans
- en légère augmentation pour les 56 ans et plus

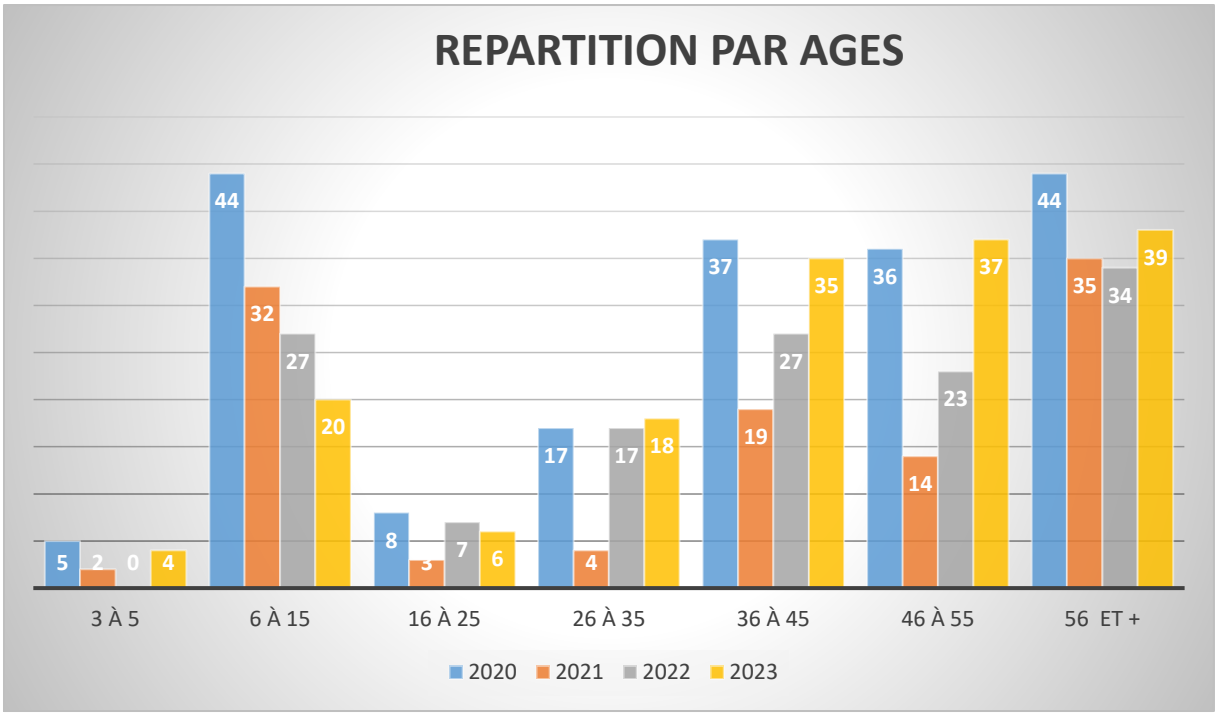

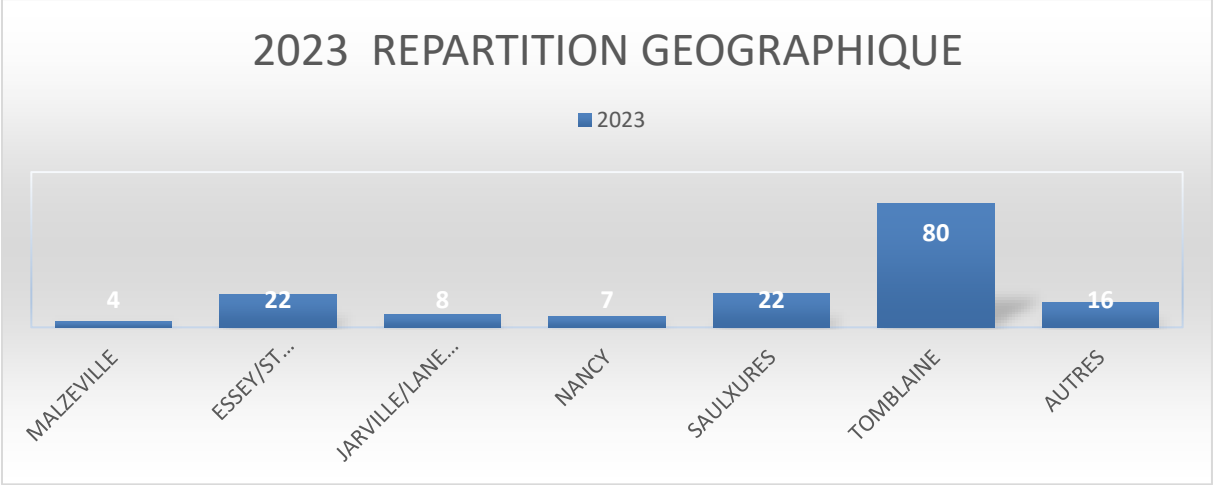

50.3 % des adhérents résident sur la commune de Tomblaine.
13.8 % viennent de Saulxures.
13.8 % viennent d'Essey et Saint Max.
On retrouve également des adhérents venant des communes environnantes, comme Malzéville, Jarville, Laneuveville et Nancy pour 11.9 %.
Le pourcentage restant représente les communes plus éloignées de la couronne du Grand Nancy

Inscrits par activité et taux de participation :

	nbres d'inscrits	moyenne de présents par cours	%
Marche nordique	17		
Pilates 1	34	16,9	49,71
Pilates 2	27	10,28	38,07
Step	26	13,6	52,31
Zumba	48	19,3	40,21
FBW mardi	41	13,57	33,1
Pilates 3	28	14,5	51,79
FBW mercredi	39	10,6	27,18
FBW jeudi	40	11,29	28,23
Green Yoga	46	11,41	24,8
Body sculpt	44	10,03	22,8
Nordic Gym	27	6,14	22,74
GRS 5 à 9 ans	15		
GRS + de 10 ans	8		
ZUMBA Kid sur cours Adultes	3		

Le taux de participation dans les différentes activités est souvent inférieur à 50% ou aux alentours de 50% notamment pour Step et Pilâtes.

APPROBATION RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Les membres de l'association ont reconnu et accepté le rapport moral et d'activité pour l'exercice clos au 31/08/2023

BILAN FINANCIER AU 31/08/2023 Compte de résultats

Compte	2022/2023	2021/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
707000 - Ventes de marchandises	30,00 €	0,00 €
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association	0,00 €	-279,00 €
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	1 700,00 €	2 900,00 €
740500 - Subventions d'exploitation - Fédération, Ligue	200,00 €	0,00 €
754000 - Dons et Collectes	96,00 €	50,00 €
756000 - Adhésions	35 949,80 €	22 310,00 €
758000 - Produits divers de gestion courante	0,00 €	80,76 €
Total	37 975,80 €	25 061,76 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-341,20 €	-132,05 €
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	-202,00 €	-102,00 €
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-361,16 €	-252,68 €
623000 - Publicité, publications, relations publiques	-69,60 €	-48,00 €
625700 - Réceptions	-133,35 €	-48,64 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-14,27 €	-9,32 €
627000 - Services bancaires et assimilés	-24,00 €	-26,87 €
631000 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	-5,00 €
631300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	-118,49 €	-172,73 €
641000 - Rémunérations du personnel	-19 082,05 €	-20 021,25 €
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-834,00 €	-904,00 €
645300 - Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	-1 216,42 €	-1 238,93 €
647500 - Médecine du travail, pharmacie	-213,60 €	-280,56 €
651600 - Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)	-48,37 €	-60,46 €
658600 - Cotisations (liées à la vie statutaire)	-4 523,00 €	-3 617,00 €
Total	-27 181,51 €	-26 919,49 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 794,29 €	-1 857,73 €
PRODUITS FINANCIERS		
760100 - Produits financiers	137,21 €	40,90 €
Total	137,21 €	40,90 €
CHARGES FINANCIERES		
Total	0,00 €	0,00 €
RESULTAT FINANCIER	137,21 €	40,90 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	0,00 €	-70,00 €
678000 - Autres charges exceptionnelles	-116,00 €	-177,23 €
Total	-116,00 €	-247,23 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-116,00 €	-247,23 €
TOTAL GENERAL	10 815,50 €	-2 064,06 €

Compte 740 : subventions
Nous avons demandé et obtenu une subvention de la municipalité de Tomblaine de 1700 euros.
Nous avons également bénéficié d'une subvention de 200 euros de notre fédération pour la mise en place de deux nouvelles activités : yoga et nordic gym.

Compte 756 adhésions : il était de 22 310 euros en 2021/2022 et de 35 949.80 € pour la saison de 2022/2023. De ces 35 949.80 il faut déduire 7183 euros de produits constatés d'avance.
En effet, nous avons mis en place début août 2023 un système de pré-inscriptions pour l'activité Pilâtes en raison du nombre limité de places disponibles.
Ce système a donc généré des adhésions sur la saison 2022/2023, qui sont à reporter sur la saison 2023/2024 pour la somme de 7183 euros. Le montant des adhésions pour 2022/2023, une fois corrigé, est donc de 28 766.80 euros.

Compte 606 : achat petit matériel
Achat d'un lecteur CD, 80 €, de matériel supplémentaire : 216 €, d'une pompe : 7€ ; de médailles pour la GRS : 38 €.

Compte 611 et 622
Il s'agit des sommes versées à Assoconnect, ANCV et Impact emploi.
Impact emploi pour 304 euros : gestion des fiches de salaires. ANCV et Assoconnect pour 259,16 € de prélèvements sur les adhésions.

Compte 658 : représente les licences pour 4523 euros.

Compte 678 : 116 euros pour deux remboursements d'adhésion dont une de 66 euros pour erreur car double adhésion sur Assoconnect.

Le bilan est positif pour la saison 2022/2023 : 10 815.50 euros. Cependant, comme expliqué plus haut, il est à minorer de 7183 euros pour les produits constatés d'avance.

Le résultat est donc de 3 632.50 euros. (10 815.50 – 7183)

On peut compléter ce bilan par la prise en compte et la valorisation du bénévolat :

86 Emploi des contributions volontaires	**16 950,00 €**	**87 Contributions volontaires en nature**	**16 950,00 €**
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	7 230,00 €	Prestations en nature	7 230,00 €
Personnels bénévoles	9 720,00 €	Bénévolat	9 720,00 €
TOTAL DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES	**16 950,00 €**	***TOTAL DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES***	**16 950,00 €**

APPROBATION DES COMPTES :

Les membres de l'association ont reconnu et accepté les comptes de l'association pour l'exercice clos au 31/08/2023

Les membres de l'association ont reconnu que le résultat de l'exercice clos au 31/08/2023 indiquait un profit de 3 632.50 euros

Budget prévisionnel Gardons La Forme — *Exercice septembre 2023 - août 2024*

		CHARGES	Montant prévu		PRODUITS	Montant prévu	
	60 Achats		500,00	**70 Produits des activités**		0,00	
		6010 - Achats de matières premières (boissons, etc)	0,00		7010 - Recettes des buvettes	0,00	
		6040 - Achat de prestations de service	0,00		7020 - Recettes diverses (lotos, tombolas, revue Ligue ...)	0,00	
	audio + pilates	6050 - Achats de matériel	500,00		7060 - Recettes des guichets	0,00	
		6061 - Eau - Gaz - Electricité	0,00		7061 - Recettes pour évenements (tombola)	0,00	
		6063 - Fournitures pour les activités - petit matériel- pharmacie ...	0,00		7070 - Ventes de produits dérivés	0,00	
		6064 - Fournitures de bureau	0,00		7081 - Participations diverses	0,00	
		6068 - Autres matières et fournitures	0,00		7088 - Autres recettes d'activités (engagements des équipes)	0,00	
	61 Services extérieurs		0,00	**74 Subventions d'exploitation**		2 000,00	
		6110 - Organisations sous-traitées (traiteur, orchestre, etc.)	0,00		**7410 - Etat**		
		6130 - Locations (salles,matériel et équipements, stands)	0,00		7417 - Ministère des Sports et CNDS	0,00	
		6140 - Charges locatives	0,00		7418 - ASP (financement pour Emplois aidés)	0,00	
		6150 - Entretien et réparations / Contrats de maintenance	0,00		7419 - Autres ministères	0,00	
		6160 - Primes d'assurances	0,00				
		6180 - Frais de colloques et conférences	0,00		**7440 - Collectivités territoriales**		
					7441 - Conseil Régional	0,00	
	62 Autres services extérieurs		980,40		7442 - Conseil Départemetal	0,00	
		6211 - Frais d'arbitrage	0,00		7443 - Mairie de Tomblaine	2 000,00	1700+300
Impact emp	8,5*6*12 et cotis 102	6226 - Honoraires (comptables ou autres)	714,00		7445 - Intercommunalité	0,00	
		6230 - Relations publiques	0,00				
	IONOS	6231 - Annonces et insertions publicitaires	72,40		**7460 - Organismes sociaux**		
		6234 - Récompenses et cadeaux	0,00		7460 - CAF	0,00	
		6237 - Publications (frais d'impression affiches, programmes, ..)	0,00				
		6251 - Frais de déplacement	0,00				
		6253 - Frais d'hébergement	0,00	**75 Autres produits de gestion courante**		28 728,20	
		6256 - Frais de missions et de représentation	0,00		7510 - Dons manuels (TSL)	90,00	
		6257 - Frais de restauration et de réception	150,00		7511 - Recettes publicitaires	0,00	
		6260 - Frais postaux et frais de télécommunications	20,00		7560 - Cotisations des adhérents / Licences	28 638,20	20324 +664
	12*2	6270 - Services bancaires	24,00		7581 - Participations pour cours vacances	0,00	
		6280 - Frais divers	0,00		7585 - Produits de gestion courante	0,00	
	63 Impôts, taxes et versements assimilés		150,00	**76 Produits financiers**		300,00	
	estimation	6310 - Participation formation professionnelle continue (OPCA)	150,00		7610 - Intérêts des fonds placés	300,00	
	64 Charges de personnel		26 053,80				
		6411 - Salaires	19 550,00				
		6450 - Charges de sécurité sociale, de mutuelle, de prévoyance	5 863,00				
	106,8*6 ALSMT	6480 - Autres frais de personnel / Vacations / Suivi médical	640,80				
	65 Autres charges de gestion courante		4 150,00				
		6516 - Droits d'auteur (SACEM)	50,00				
		6544 - Créances sur excercices antérieurs	0,00				
		6580 - Autres frais de gestion courante	0,00				
22*25 enf	120*29 adul	6581 - Achat de licences	4 030,00				
		6582 - Frais spécifiques pour événements	0,00				
		6583 - Frais de stages (Athlètes, cadres, bénévoles)	0,00				
		6584 - Cotisation fédérale	70,00				
	66 Charges financières		0,00				
		6611 - Intérêts des emprunts	0,00				
		6680 - Autres charges financières	0,00				
	67 Charges exceptionnelles		224,00	**77 Produits exceptionnels**		0,00	
	cherrier/moulin	6712 - Remboursement d'adhésion	224,00		7710 - Produits exceptionnels (reprise TSL)	0,00	
		6788 - Charges exceptionnelles diverse	0,00		7711 - Produit des amendes et pénalités	0,00	
	68 Dotation aux amortissements et provisions		0,00	**78 Reprise sur amortissements et provisions**		0,00	
		6810 - Amortissements	0,00		7810 - Reprise sur amortissements et provisi	0,00	
		6890 - Engagements à réaliser sur ressc	0,00		7890 - Report des ressources non utilisées	0,00	
				79 Transfert de charges		1 030,00	
					7910 - Subrogations sécurité sociale et autre	1 030,00	sabrina
					7920 - Remboursement Organisme Collecteu	0,00	
		TOTAL DES CHARGES DIRECTES	**32 058,20**		***TOTAL DES PRODUITS DIRECTS***	**32 058,20**	

BUDGET PREVISIONNEL

En ce qui concerne le prévisionnel :

A ce jour nous comptabilisons 142 adhésions. Il en faudrait environ encore 8. Cependant, comme nous en avions 159 à la saison précédente, on retrouve ainsi un certain équilibre.

- Nous avons une salariée en arrêt maladie depuis fin juin, qui se transforme en congé maternité à la mi-décembre.
- De ce fait, nous avons deux CDD pour pallier cette absence.
- De plus, deux animatrices qui étaient en auto-entreprenariat, sont désormais salariées

Ces trois facteurs sont difficiles à chiffrer au niveau comptabilité sur les douze prochains mois, les cotisations variant d'un mois à l'autre.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL
Les membres de l'association ont reconnu et accepté le budget prévisionnel pour l'exercice qui sera clos au 31/08/2024

PERSPECTIVES 2023/2024

Depuis la rentrée de septembre, nous avons ajouté 30 mn de stretching au cours du pilâtes du mercredi. Il n'est pas possible actuellement de faire de même pour le lundi.

Le 18 novembre, nous avons participé à l'AG du CODEP.
A cette occasion, nous avons été informés que GLF avait obtenu le **label qualité Club Sport Santé**. Il s'agissait de répondre favorablement à 10 critères obligatoires et 16 autres de valeur ajoutée. Ce label est attribué pour une durée de 4 ans. C'est un gage de qualité, de professionnalisme et de fonctionnement associatif démocratique avec des actions centrées sur le bien-être et le Sport Santé.
Espérons qu'il attirera de nouveaux adhérents.

Nous remercions chaleureusement le CODEP pour l'accompagnement lors de cette démarche et plus particulièrement Thibault.

En avril 2024 Marie-Christine et moi devrions participer à la formation pour les dirigeants organisée par le COREG.

Le spectacle de GRS aura lieu fin juin normalement. Dates proposées 22/06 ou 29/06 à confirmer.

Pour finir, nous aimerions organiser un petit événement pour célébrer les 30 ans de l'association en 2024. Nous sommes donc à votre écoute si vous avez des idées ou des envies pour fêter ce 30ième anniversaire.

Comme tous les ans, nous invitons celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec plaisir

Tous les membres du comité se joignent à moi pour vous remercier pour votre présence et votre attention.

QUESTIONS DIVERSES

Précisions de Mr VEANÇON concernant les droits de la SACEM et frais de musique compris dans la licence EPGV.

Discours de Mme ROGER concernant le label qualité et remise de ce label à notre présidente des mains de Mr VEANÇON.

Proposition d'une adhérente pour les 30 ans de l'association : soirée disco

La séance est close à 11h45.

REYNAERTS Marie-Christine
Présidente

BANCK Nathalie
Secrétaire

VESPASIANI Marie-Thérèse
Trésorière

LISTE DES ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION : BUREAU

FONCTION DANS L'ASSOCIATION	NOM et PRENOM	DATE/LIEU DE NAISSANCE ET NATIONALITE	PROFESSION	ADRESSE COMPLETE
Présidente (2019) (2023)	REYNAERTS Marie-Christine	05/07/1956 Nancy Française	retraitée	1 rue G. Mouilleron 54510 TOMBLAINE
Trésorière (2019) (2023)	VESPASIANI Marie-Thérèse	01/10/1963 Granges/Vologne Française	Assistante Médico-Administrative	18 allée des sapins 54130 St Max
Secrétaire (2020) (2024)	BANCK Nathalie	28/06/1967 Dijon Française	Indépendante En communication digitale	12 rue Rouget de Lisle 54510 TOMBLAINE